



FESTIVAL DES CANNES

## LE FESTIVAL DES CANNES

4ème édition



Merci de bien avoir à l'esprit que le projet proposé dans le cadre du Festival des cannes est une initiative ambitieuse, déployée sur plusieurs mois. Le service animation jouera un rôle central, notamment pour assurer avec les résidents l'écriture cinématographique, puis mettre en place la continuité des ateliers théâtre et préparer les résidents au tournage du film.

Durant

la phase de tournage (1 semaine) l'ensemble de la structure (résidents, animateurs, soignants, administration et direction) sera impacté à des degrés divers. Son coût, entièrement pris en charge par l'association du Festival des cannes, s'élève entre 15 000 € et 20 000 € par établissement. Il ne s'agit donc pas d'une simple animation ponctuelle, mais d'un engagement significatif pour l'EHPAD.



Rassurez-vous

**Vous ne serez jamais seul**

**BONNE CHANCE !**



FESTIVAL DES CANNES

## Calendrier

Ces échéances sont susceptibles d'être ajustées en fonction de la réception des subventions.

Ouverture de l'appel à candidature	<b>Février 2026</b>
Date limite de réception des projets	<b>15 avril 2026</b>
Sélection des dossiers	<b>22 avril 2026</b>
Réunion de lancement	<b>Lundi 27 avril 2026</b>
Rencontre Résidents -Animateur - Réalisateur	<b>Du 28 avril au 01 mai 2026</b>
Ecriture avec l'aide d'un scénariste et ateliers théâtre	<b>Du 04 mai au 15 juillet 2026</b>
Tournage : Une semaine sur site Remise du film "making of" aux EHPAD	<b>Du 15 septembre 2026 au 30 janvier 2027</b>
Montage et finalisation film hors EHPAD Travail de studio	<b>1 février 2027 au 30 avril 2027</b>
Festival	<b>Juin 2027</b>
Projection dans les salles de cinéma	<b>Juin 2027 à Juillet 2028</b>

Le dossier de candidature doit comporter :

- la fiche de candidature renseignée
- la lettre d'engagement
- le pitch (1 page)

L'ensemble du dossier est à adresser à : [festivaldescannes42@gmail.com](mailto:festivaldescannes42@gmail.com) et [emmanuelle.defour@festivaldescannes.fr](mailto:emmanuelle.defour@festivaldescannes.fr)



FESTIVAL DES CANNES

## Dossier de candidature

Ce dossier de candidature est lié au règlement de l'appel à projet relatif au « concours de court métrage : Le Festival des cannes », dont l'objectif est de mobiliser, d'encourager, les structures via les filières gérontologiques à valoriser les métiers, les acteurs d'hébergement de personne âgée sur un projet novateur et positif.

Ce règlement définit précisément les axes privilégiés, la thématique et les conditions d'organisation du concours.

### RAPPEL :

L'action portera sur :

- La réalisation d'un court métrage de fiction d'une durée approximative de 10 minutes maximum sur le thème des chefs d'oeuvres du cinéma revisités
- Une fiction dont les acteurs seront en priorité les résidents mais aussi le personnel, les familles...
- Une collaboration inter générationnelle est souhaitée et sera valorisée.

### Caractéristiques obligatoires des projets présentés

L'établissement devra présenter un pitch d'une page maximum (explications cf annexe) pour la réalisation d'un court métrage de 10 minutes maximum.

Les projets des établissements sélectionnés devront :

- Présenter un scénario sur **les chefs-d'œuvre du cinéma revisités.**
- Chaque établissement est invité à s'inspirer d'un grand film patrimoine cinématographique. L'objectif n'est pas de reproduire ou copier le film, mais d'en proposer une interprétation libre en réinventant : l'esprit, l'ambiance, les codes narratifs, les messages, ou les personnages emblématiques, tout en créant une œuvre originale et inédite. Les courts-métrages devront donc évoquer le film choisi sans en reprendre les scènes, dialogues, musiques ou éléments protégés.
- Nous encourageons les équipes à : détourner le thème, moderniser l'histoire, transposer l'action dans un autre contexte, transformer les rôles, imaginer une suite, un préquel (histoire avant l'histoire), un hors-champ, etc.
- **L'essentiel** : retrouver l'âme du film, sans jamais le reproduire.
- Proposer une ou plusieurs séquences avec un maximum de résidents présents dans le cadre.
- Etre porteurs d'émotions

*De plus, les courts métrages ne devront en aucun cas servir à la promotion des*



FESTIVAL DES CANNES

***établissements.***

Un comité de sélection se réunira afin de sélectionner :

- 8 projets pour le département de la Loire
- 1 projet pour le département de la Haute-Loire
- 1 projet pour le département du Rhône

Ce comité de sélection est composé de :

- Bénévoles de l'association
- Professionnels de l'audiovisuel, de la culture et du cinéma

Le projet est porté par **l'association Festival des cannes.**

Au sein de chaque structure, il est nécessaire que deux référents soient désignés. Ces référents auront pour mission :

- D'être des interlocuteurs privilégiés pour les échanges avec le réalisateurs, le COPIL d'organisation du festival et le comité de sélection.
- D'être garants de l'organisation et de la logistique des ateliers d'écriture, des tournages...
- De participer aux réunions d'avancement du projet.

La réunion de lancement aura lieu en avril 2026. Les précisions seront apportées ultérieurement.



FESTIVAL DES CANNES

## Fiche de candidature

### IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET

Nom de l'entité porteuse de projet :

Adresse : .....

Statut juridique de l'entité porteuse du projet :

.....

Organisme de droit privé

Organisme de droit public

Téléphone : .....

Courriel : .....

Adresse site internet : .....

Représentant légal :

NOM/Prénom :

..... Fonction au  
sein de l'organisme bénéficiaire:.....

Tel :

.....

Adresse électronique :.....

Référent n°1 du projet

Civilité, nom /prénom :

Fonction : .....

Tél. : .....

Mail : .....

Référent n°2 du projet

Civilité, nom /prénom : .....

Fonction: .....

Tél. : .....

Mail : .....



FESTIVAL DES CANNES

**LETTRE D'ENGAGEMENT Structure porteuse**

Nom..... Prénom.....

En qualité de.....

Représentant l'établissement .....

Je soussigné(e) .....

s'engage à participer au projet intitulé : « LE FESTIVAL DES CANNES 4EME EDITION ».

S'assure d'être :

- Garant de l'organisation et de la logistique des ateliers d'écriture, des tournages...
- Présent (ou un représentant) à toutes les réunions d'avancement du projet

Autorise de ce fait :

- La réalisation d'un clip vidéo dans l'établissement ?
- La mobilisation d'animateurs, personnels, résidents, familles...
- La diffusion de ce court métrage via les moyens de communication de l'association, les temps d'information ou autres festivals de cinéma.

Fait à : ..... Le : .....

Nom et signature du représentant légal



# FESTIVAL DES CANNES

**TITRE ET RESUME :** .....

.....  
.....  
.....  
.....

LE PITCH